

Tourisme

Campings bretons : quand prestations riment avec fréquentation

Les prestations des campings se sont profondément développées. La présence cumulée d'équipements et/ou de services est un gage de succès en termes de fréquentation. Les emplacements locatifs sont deux fois plus loués que les emplacements nus. Leur expansion sur les terrains de campings s'accompagne d'une offre d'équipements et de services étoffée.

Après une perte d'attractivité dans les années 90, les efforts de diversification et d'innovation ont su redonner au camping, premier mode d'hébergement touristique marchand en France comme en Bretagne, un nouvel élan en attirant à lui une nouvelle clientèle. Le « camping » auquel se substitue aujourd'hui le terme de « hôtellerie de plein air » se caractérise par une montée en gamme, des demandes de nouveaux services et d'équipements, allant de pair avec une recherche d'authenticité et de préservation du cadre naturel. Les importants investissements réalisés par les professionnels nécessitent un certain niveau de

fréquentation pour être rentabilisés, que certains services ou équipements permettent d'atteindre.

Les 720 campings bretons disposent d'une capacité d'accueil de 230 000 lits et ont enregistré 9 millions de nuitées entre mai et septembre 2011. Le taux d'occupation moyen (32,2 %) cache de grandes disparités selon la nature des emplacements et la saison. Il double entre les emplacements nus (25,5 %) et ceux équipés de locatifs (55,2 %). Il triple entre la basse saison (16,1 %) et la haute saison (50,3 %).



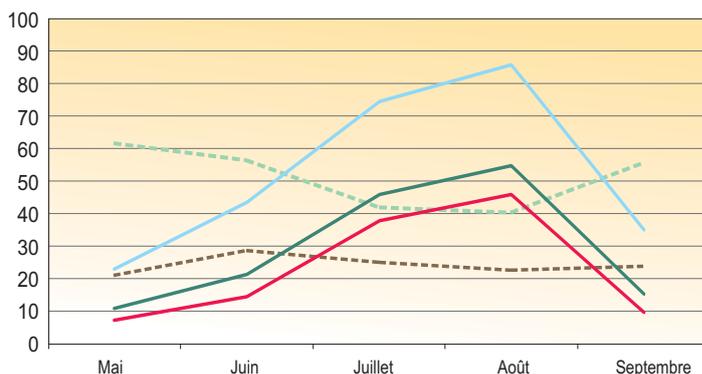
INSEE
BRETAGNE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

Observatoire

Tourisme
BRETAGNE



Hormis en juillet-août, plus d'une nuitée sur deux se fait sur un emplacement locatif



Source : Insee - DGCIS, enquête de fréquentation en hôtellerie de plein air 2011

Le camping... oui mais sous un toit

Les emplacements locatifs (mobil homes, chalets ou bungalows) comptent parmi les prestations qui ont sûrement le plus modifié l'offre et renouvelé la clientèle des campings. En 2011, 64 % des campings en proposent. Ils n'étaient que 43 % en 2005. Les emplacements locatifs représentent 45 % des nuitées en 2011, contre 26 % en 2005. Hormis juillet et août, plus d'une nuitée sur deux se fait sur un emplacement locatif. Ainsi, le premier déterminant de la fréquentation des campings est la part des emplacements locatifs relativement aux emplacements nus, indépendamment de la fourniture d'autres équipements et services. Si les campings ont également développé en parallèle toute une gamme de prestations, ce sont en général

les mêmes campings qui offrent une part importante d'emplacements locatifs et de nombreux services et équipements. Ces mêmes campings sont très prisés des touristes et en particulier de la clientèle étrangère.

Beaucoup d'étoiles et une grande taille : deux gages traditionnels de succès

Le taux d'occupation augmente avec la catégorie des campings : de 26 % pour les campings d'une étoile à 45 % pour ceux de quatre étoiles. Les campings 3 et 4 étoiles sont plébiscités par les visiteurs adeptes de confort mais aussi d'équipements de qualité. Ils accueillent également 82 % des nuitées étrangères.

Les grands campings (plus de 400 lits) affichent parallèlement de meilleurs résultats.

Leur taux d'occupation moyen s'élève à 35 %. Ces établissements proposent généralement davantage d'équipements, de services, ou encore une localisation prisée, autant d'atouts qui dopent la fréquentation. Le mode de gestion accentue encore ces écarts. Les taux d'occupation des campings privés sont systématiquement supérieurs à ceux des campings gérés autrement (associations, collectivités locales,...). La présence plus importante d'emplacements locatifs dans ces structures, mais aussi les investissements réalisés ou encore une meilleure visibilité sur internet, sont autant d'éléments explicatifs.

L'accès direct à la mer : un service pénalisant ?

La localisation d'un hébergement constitue bien souvent l'un des principaux critères de choix. Les campings proposant un accès direct à la mer, idéalement situés, affichent pourtant un taux d'occupation inférieur à celui des autres établissements (31,5 % en moyenne contre 32,2 %). Gérés pour les deux tiers par une collectivité territoriale ou une association, ils n'offrent pas en général les services et équipements les plus attendus par la clientèle. Leur offre d'emplacements locatifs est réduite et méconnue. À cela s'ajoute un effet de génération. Situés souvent en bord de mer et bénéficiant de ce fait d'un emplacement privilégié, les campings les plus anciens obtiennent de très bons taux d'occupation sur les emplacements nus sans avoir réalisé de lourds investissements d'aménagements et d'équipements. Pour preuve, leurs emplacements nus sont occupés à 47 % en haute saison contre 41 % pour les autres campings.

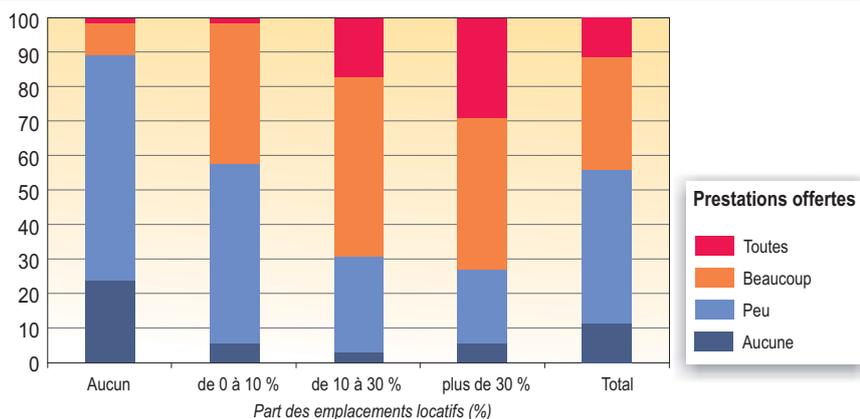
La clientèle étrangère plébiscite les campings ruraux, notamment ceux en bordure de rivière, canal ou plan d'eau. Elle y représente 38 % des nuitées contre 22 % pour les campings littoraux.

La course aux équipements

Plus l'équipement des campings est étoffé, plus le taux d'occupation est élevé. Ainsi, 10 points séparent les taux d'occupation des campings sans équipement et ceux des campings bien équipés. Un tiers des campings dispose d'un espace baignade, de la piscine non couverte à l'espace aquatique couvert. La piscine non couverte sans parc aquatique ne suffit plus. Ces établissements affichent des taux d'occupation moyens de 29 % contre 40,3 % et 40,8 % pour ceux dotés d'espaces aquatiques et de piscines couvertes. En haute saison, les campings équipés d'un parc aquatique atteignent des taux

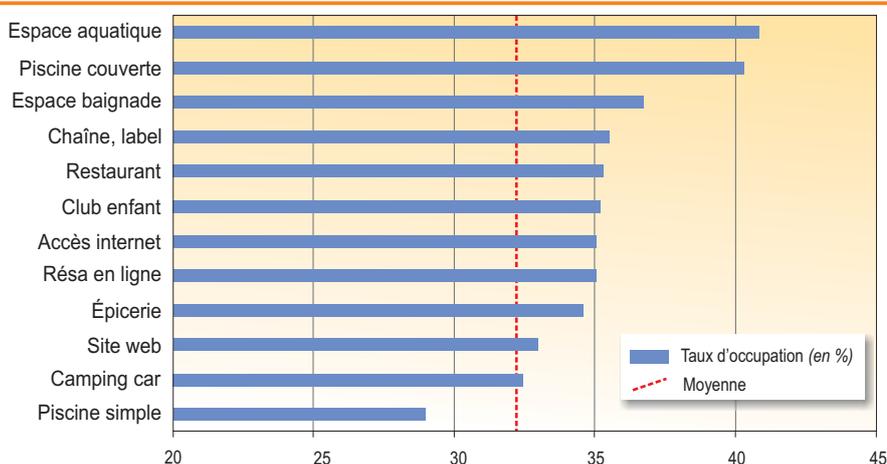
Les campings proposant des emplacements locatifs offrent également plus de prestations

Répartition des campings selon la gamme des prestations offertes (en %)



Source : Insee - DGCS, enquête de fréquentation en hôtellerie de plein air 2011, Système d'Information Touristique Breton

Les prestations des campings influent sur leur fréquentation



Source : Insee - DGCS, enquête de fréquentation en hôtellerie de plein air 2011, Système d'Information Touristique Breton

d'occupation de 82,4 % pour leurs emplacements locatifs et de 50,3 % pour leurs emplacements nus. Les étrangers plébiscitent pour leur part les piscines couvertes. Proposer une épicerie, un point restauration ou encore un club enfant sont autant d'options qui permettent d'améliorer le taux d'occupation moyen. Selon ces services, 41 à 43 % des campings en sont équipés.

Connecté même en camping

En hôtellerie, proposer un accès internet dans les chambres relève aujourd'hui de la prestation de base et c'est l'absence de connexion qui pénalise la fréquentation. En camping, la situation tend à s'en rapprocher et 45 % proposent ce service qui reste un atout supplémentaire : + 7,4 points de taux d'occupation par rapport à ceux n'en disposant pas. Cette prestation s'est quasiment généralisée dans les campings haut de gamme. Par ailleurs, 77 % des campings sont dotés d'un site internet ce qui leur permet d'avoir une meilleure visibilité. Parmi ceux n'en ayant pas, les deux tiers ne sont pas des campings en gestion privée. Leur visibilité étant plus réduite, ils sont moins fréquentés et ne comptent que 12 % de nuitées étrangères. La possibilité de réserver en ligne est proposée par un tiers des campings. Ce service leur permet de gagner 3 points de taux d'occupation. Ces établissements comptent par ailleurs une fréquentation majoritairement locative : 54 % de nuitées en

emplacements équipés soit 10 points de plus qu'en moyenne.

Cinq grandes familles de campings segmentent l'offre

Qu'ils soient en bord de mer ou en milieu rural, en gestion privée ou non, de petite ou grand taille, avec ou sans équipements..., les campings bretons ont été regroupés en cinq classes selon leurs caractéristiques afin de porter un regard synthétique sur leur fréquentation.

Classe 1 : Campings littoraux pas ou peu équipés (162 campings)

De petite taille et comptant essentiellement des emplacements nus, ils se situent sur le littoral mais sans accès direct à la mer. Ils n'offrent pas d'équipements, moins de 60 % d'entre eux possèdent un site internet, à peine 1/10^e propose la réservation en ligne. Leur taux d'occupation est de 29,1 % en moyenne, inférieur de 3 points à la moyenne régionale. Enfin, les nuitées étrangères ne représentent que 12 % de leur fréquentation.

Classe 2 : Campings avec accès direct à la mer, dont des municipaux (79 campings)

Relativement grands, ces établissements comptent une part importante d'emplacements nus. Ils offrent un accès direct à la mer et quelques services ou équipements complémentaires. L'espace baignade y est rare,

mais en revanche un point vidange des camping-cars est fréquemment présent. Dans cette classe, comme dans la précédente, seul un camping sur deux est en gestion privée. Le taux d'occupation moyen de ces établissements est là encore en deçà de la moyenne régionale.

Classe 3 : Campings municipaux en milieu rural (172 campings)

A 70 % en gestion municipale ou associative, ces campings sont plutôt petits. Ils comptent en moyenne 46 emplacements réservés à la clientèle de passage, contre 98 au niveau régional. En milieu rural, voire au bord d'une rivière, d'un canal ou d'un plan d'eau, ces établissements proposent peu d'équipements, à l'exception de l'aire de vidange pour camping-cars. Un sur deux possède toutefois un site internet. Ils constituent la classe la plus faiblement fréquentée.

Classe 4 : Campings littoraux avec piscine (167 campings)

En gestion privée, ces établissements sont situés sur le littoral et la moitié d'entre eux appartient à une chaîne et/ou à un label. Visibles sur Internet, la moitié offre la possibilité de réserver en ligne et trois quarts proposent un accès internet sur le terrain. Plutôt bien équipés, un sur deux propose un point de baignade qui est le plus souvent constitué d'une piscine non couverte sans espace aquatique. Leur taux d'occupation moyen est

Principales caractéristiques des cinq familles de campings bretons

	Classe 1 Campings littoraux pas ou peu équipés	Classe 2 Campings avec accès direct à la mer	Classe 3 Campings municipaux en milieu rural	Classe 4 Campings littoraux avec piscine	Classe 5 Grands campings avec espace aquatique	Ensemble
Nombre de campings	162	79	172	167	140	720
Nombre moyen d'emplacements	89	123	46	98	167	100
Part des emplacements locatifs (en %)	9	7	3	16	42	20
Part des campings concernés (en % dans la classe)						
En gestion privée	54	51	30	92	98	65
Avec accès direct à la mer	0	100	0	4	11	14
En zone littorale, sans accès direct à la mer	93	0	2	62	57	47
Accès internet	17	39	10	74	89	45
Espace aquatique	0	4	0	6	83	18
Piscine (non couverte)	1	6	10	43	0	13
Fréquentation						
Taux d'occupation (en % des emplacements offerts)	29,1	28,9	20,5	29,2	40,1	32,2
Taux d'occupation des emplacements nus (en %)	26,3	27,2	19,4	24,2	27,7	25,5
Taux d'occupation des emplacements locatifs (en %)	57,8	48,5	45,7	53,2	56,3	55,2
Part de la clientèle étrangère (en % des nuitées)	11,8	20,9	17,4	19,2	30,9	24,1

source : Insee - DGCIS, enquête de fréquentation en hôtellerie de plein air 2011, Système d'Information Touristique Breton

Champ : campings bretons, ouverts en 2011

Note de lecture : 54 % des 162 campings de la classe 1 sont en gestion privée.

de 29,2 % et atteint 53,2 % dans les emplacements locatifs. Un tiers des nuitées est réalisé dans ce type d'emplacement.

Classe 5 : Grands campings avec espace aquatique (140 campings)

Avec 167 emplacements réservés à la clientèle de passage, ces campings en gestion

privée figurent parmi les plus gros de la région. Ils appartiennent fréquemment à une chaîne ou adhèrent à un label. Ils comptent une part importante d'emplacements locatifs et offrent également de nombreux services et équipements, notamment des espaces aquatiques. Avec 40,1 % de taux d'occupation, ce sont les campings les plus fréquentés

de la région. Ils affichent également les parts les plus importantes de nuitées étrangères et de nuitées en locatif.

■ **Jessica Viscart**, Comité Régional du Tourisme de Bretagne
■ **Jean-François Hervé**, Insee

Pour comprendre ces résultats

Sources

- L'enquête de fréquentation en hôtellerie de plein air est réalisée par voie postale chaque mois de mai à septembre auprès de tous les campings classés. Le taux de réponse obtenu permet de couvrir 84 % des emplacements offerts par les campings bretons durant la saison 2011. Il en résulte une incertitude des résultats variable d'un mois à l'autre et évaluée en juillet 2011 à + ou - 1 point pour le taux d'occupation et + ou - 3 % pour le nombre de nuitées en Bretagne. L'Insee et la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) effectuent l'enquête en partenariat au niveau national.
- Les partenaires du tourisme en Bretagne partagent le Système d'Information Touristique Breton (SITB), s'appuyant sur une collecte départementale. Chaque année, un questionnaire de mise à jour des variables descriptives des établissements touristiques est adressé à l'ensemble des professionnels dont ceux de l'hôtellerie de plein air.

Typologie : les cinq familles de campings bretons

- À partir des données du SITB, une classification ascendante hiérarchique des campings a été réalisée. Elle s'appuie sur les variables :
 - localisation : campagne (à la campagne, en forêt), accès direct à la mer, littoral (plage, mer à moins de 1 km), ville (centre-bourg, ville), rivière (en bordure de rivière, canal, plan d'eau) ;
 - taille du camping et sa structure entre emplacements réservés à la clientèle de passage et emplacements résidentiels : <=150 lits, 151 – 250 lits, 251 – 400 lits, >400 lits ;
 - le type de gestion du camping, privée ou autre ;
 - équipements présents ou absents : espace aquatique, piscine, piscine couverte, épicerie, point restauration, club ou animations enfants ;
 - prestation d'accueil présente ou absente : site internet, réservation en ligne (centrale de réservation, réservation en ligne), appartenance à une chaîne, à un label, accès à internet sur le camping, point de vidange, aire pour les camping-cars.
- Cette méthode permet de regrouper des campings proches pour un certain nombre de critères, mais dissemblables. L'analyse aboutit à cinq familles de campings. Chacune est ensuite décrite en s'appuyant sur les caractéristiques qui la différencient des autres campings bretons. Les données de l'enquête de fréquentation de l'hôtellerie de plein air ne participent pas à la constitution des classes. Elles illustrent l'activité des campings de chaque classe.

Définitions

- Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre d'emplacements occupés et le nombre de d'emplacements effectivement offerts.
- Les **nuitées** correspondent au nombre total de nuits passées par les clients dans un camping. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un camping compte ainsi pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pour en savoir plus

- [Nette hausse de la clientèle française dans les hôtels et les campings en 2011](#) / Séverine Francastel ; DGCIS. - Dans : *Le 4 Pages* ; n°17 (2012, mars). - 4 p. [Télécharger les données du 4 pages au format XLS](#)
- [Mémento du tourisme 2011](#) / DGCIS. - Paris : Ministère du redressement productif, 2012. - 152 p.
- [Faible progression de la fréquentation dans les hôtels et campings bretons en 2011](#) / Robert Granger ; Insee Bretagne. - Dans : *Bilan économique de la Bretagne 2011 (Octant Références)*. - (2012, juin). - P. 34-35
- [Saison touristique 2011 : le confort plébiscité](#) / Jean-François Hervé ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant Analyse* ; n° 26 (2011, déc.). - 4 p.
- [Nouveau regard sur la fréquentation des hôtels bretons : des prestations plus prisées que d'autres](#) / Jean-François Hervé, Jessica Viscart ; Insee Bretagne ; Comité régional du tourisme Bretagne. - Dans : *Octant Analyse* ; n° 17 (2011, juil.). - 4 p.
- Espace acteurs du tourisme en Bretagne (<http://acteurs.tourismebretagne.com/>)
- DGCIS (www.tourisme.gouv.fr)
- Insee Bretagne (www.insee.fr/fr/regions/bretagne)
- Insee (www.insee.fr)

Directeur de la Publication : Michel Guillemet

Rédactrice en chef : Armelle Kerromès

Composition : Jean-Paul Mer

ISSN 2105-1151 - © Insee 2012 - Dépôt légal : 3^e trimestre 2012

INSEE Bretagne

36, place du Colombier

CS 94439

35044 RENNES Cedex

Pour tout renseignement statistique :
09 72 72 40 00 (tarification appel local)